

Inquiétude sur les différentes problématiques que va rencontrer le service des urgences



Inquiétude sur les différentes problématiques que va rencontrer le service des urgences

Manifestation ce jeudi 21 octobre devant les urgences d'Auch. A l'appel de la CGT santé action sociale du Gers, les manifestants, les urgentistes, les infirmiers, les sapeurs-pompiers du SDIS32 les représentants de l'hôpital psychiatrique d'Auch dénoncent le manque d'effectifs au centre hospitalier sur les différentes problématiques que va rencontrer le service des urgences et les conséquences que cela va engendrer pour les personnels et la population Gersoise, en cause de l'application dès le 1er novembre de la loi Rist qui veut plafonner les rémunérations des médecins intérimaires et dont le report (à 2022) a finalement été décidé ce jeudi par le ministère de la Santé. L'article 33 de cette loi doit encadrer les rémunérations des médecins vacataires à l'hôpital public. Objectif du gouvernement : inciter ces derniers à se salarier dans les hôpitaux. Mais certains dénoncent un risque d'une fuite de ces médecins vers le privé plutôt que vers le public, aggravant encore un peu plus le manque de personnels. Une mesure qui risque de provoquer une fuite massive de médecins au sein de l'hôpital, qui compte de nombreux intérimaires. Avec comme probable conséquence la fermeture de plusieurs lignes d'urgences, dont l'unité d'hospitalisation de courte durée déjà actée, ou encore de la régulation qui serait transférée sur Agen.

Benoit Daussat, secrétaire CGT du centre hospitalier d'Auch signale « Nous avons appris le départ de cinq médecins urgentistes vacataires au 1er novembre 2021. Désormais, sur les 22 médecins nécessaires au bon fonctionnement, il n'en reste que huit et demi »

